le monde de la technologie

Revue des ingénieurs et des techniciens supérieurs E.N.P - B.T.S. D.U.T.

Publication trimestrielle éditée par France Intec. Union Confédérale d'ingénieurs et techniciens association reconnue d'utilité publique par décret du 4 février 1922.
Prix de vente au numéro **5** € - Abonnement 1 an : **20** € - Abonnement étranger : **40** €. N° de commission paritaire des publications : 0712 G 81707 - ISSN 1620-865X

france intec

n° 155

SEPTEMBRE 2011

Publication trimestrielle éditée par France Intec. Union Confédérale d'ingénieurs et techniciens association reconnue d'utilité publique par décret du 4 février 1922.

DIRECTION

Fondateur Directeur Général : Alain SAUSSE
Directeur de la publication : Jean-Pierre COINTAULT
Rédacteur en chef : Alain BONHOMME
Administration, publicité :
106, av. Félix-Faure - 75015 Paris
Tél : 01 45 54 54 54 Fax : 01 45 54 31 63
site : www.france-intec.asso.fr
e.mail : info@france-intec.asso.fr
Conception et Impression :
Imprimerie Jeanne-d'Arc
27, rue G.-Clemenceau - 45500 GIEN
Dépôt légal 3e trimestre 2011
Producteur n° 8622.
Prix de vente au numéro : 5 €
Abonnement 1 an : 20 €
Abonnement étranger : 40 €
N° de commission paritaire : 0712 G 81707
ISSN 1620-865X

Le mot du Président

En cette rentrée 2011, quoi de plus normal que de s'interroger sur le futur de FRANCE INTEC.

Je vous ai fait part dans une précédente revue de la réflexion qui est actuellement menée au sein du Conseil d'Administration et de l'enquête lancée auprès de nos Fédérations/Associations et Groupe, qui ne l'oublions pas doivent représenter les éléments actifs d'une confédération.

Cette enquête nous a permis de mesurer le moral et l'engagement des troupes, et sur ces seuls critères, nous pourrions entrevoir de tristes lendemains. Heureusement, il y a encore çà et là des gens prêts à se mobiliser pour ce qui est devenu notre principal objectif : promouvoir l'enseignement technologique.

Néanmoins, il est évident que toutes les actions que nous menons ou mènerons pour sensibiliser les jeunes à la grandeur des métiers technologiques, n'aboutira à rien, si en parallèle nous sommes incapables de les retenir au sein de FRANCE INTEC, pour permettre le renouvellement des générations. C'est bien là où le bât blesse car, si je sens nos jeunes camarades friands de ce que l'on peut leur apporter, je les sens plutôt réservés quant au désir d'engagement associatif.

Une Association doit être un ensemble dynamique où les générations se remplacent au fil des ans. Ce fût notre force avec les diplômés des Écoles Nationales Professionnels et les nouveaux diplômés BTS/DUT. J'appelle donc nos jeunes camarades qui liront ces quelques lignes, à penser que, de leur engagement associatif ou bénévole, dépend l'arrêt ou la survie de notre Association et la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous avons encore le bonheur d'avoir un noyau d'anciens qui par leur contribution désintéressée, nous permettent d'assurer la pérennité de notre mouvement. Ils ne sont pas immortels notre association non plus ! Je ne peux que vous inviter à relever le challenge.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Avec l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Jean-Pierre COINTAULT

sommaire

1 Les écoles d'ingénieurs

- Un large éventail de formation
- 60 % des futurs ingénieurs sont formés par des écoles sous tutelle du MESR
- Les durées de formation vont de 3 à 5 ans
- Femmes et hommes se partagent différemment les domaines de formation
- 70 % des inscrits en 1re année d'écoles post-bac sont des bacheliers de l'annnée
- Des admissions en parallèle à tous les niveaux : 15 % des entrants en 1re année sont titulaires d'un DUT
- Plus de 28 000 diplômes décernés

6/7 Les Journées de l'Amitié - France Intec

- Les journées se sont déroulées sur un autre rivage : la Côte d'Azur, *par Michèle Richard*

8 Légende

- Holloween ou la fête de Samain, *par Pierre Grain, Président "Association Renaissance et Culture"*

9 Livres

- Les antennes dans les réseaux de téléphonie mobile, *par Bruno Delorme*
- Fiabilité et maintenance des matériels industriels réparables et non réparables, *par Henri procaccia - Éric Ferton - Marc Procaccia*
- Sûreté de fonctionnement des équipements et calculs de fiabilité, *par Gilles Lasnier*

10 Informations

- Enquête : "Un regard féminin sur l'Industrie"

11 Les salons

- 22e Salon International "Technologique du Travail de la Tôle" Euroblech 2012
- En 2011, Middest met l'accent sur l'environnement et les nouvelles technologies"

12 Conférence

- 3e édition des Aquitaine Conférence sur les Polymères du mardi 18 au vendredi 21 octobre 2011, à Arcachon

13 Carnet

- Carnet
- Nécrologie
- Bulletin d'adhésion à France Intec

note d'
information

Enseignement Supérieur & Recherche

Les écoles d'ingénieurs préparent à un large éventail de formations (diplôme d'ingénieur, master, mastère spécialisé, doctorat…).

Elles rassemblent 150 000 élèves, dont 119 200 préparent un diplôme d'ingénieur habilité par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche après avis ou décision de la Commission des titres d'ingénieur (CTI).

60 % des futurs ingénieurs sont formés par des écoles sous tutelle du MESR.

Le diplôme d'ingénieur fait suite à cinq années d'études après le baccalauréat mais les parcours pour l'obtenir sont diversifiés.

La durée des formations dans les écoles varie de trois à cinq ans en fonction du niveau d'entrée de l'étudiant.

Si la voie d'intégration des écoles d'ingénieurs la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles, les admissions sur titre s'effectuent à tous les niveaux.

70 % des élèves inscrits en première année d'école post-baccalauréat sont des bacheliers de l'année, essentiellement des bacheliers scientifiques. Bien que les filles restent minoritaires, leur part ne cesse de progresser et domine dans les formations de l'agriculture et des sciences appliquées.

Plus de 28 000 diplômes ont été décernés en 2009.

Les écoles d'ingénieurs

Une école d'ingénieurs peut préparer à plusieurs diplômes : diplôme d'ingénieur, diplôme d'ingénieur de spécialisation, diplôme d'ingénieur en partenariat, mastère spécialisé, master LMD, master ingénieur, doctorat, etc.

Un large éventail de formations dans les écoles d'ingénieurs

Les formations d'ingénieurs (niveau bac + 5) concentrent la grande majorité des étudiants (79 %) et l'obtention du diplôme d'ingénieur donne droit depuis 1999 à un *"grade national de master"*. Les formations d'ingénieurs de spécialisation sont proposées aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur.

Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP, appelées NFI à l'origine) ont été créées spécialement pour rapprocher les écoles du monde du travail.

Il s'agit d'une formation par alternance sur trois ans, sous statut étudiant ou en apprentissage, reconnue par la Commission des titres d'ingénieur (CTI)[1] depuis 1998.

La formation d'ingénieur en partenariat, comme celle de spécialisation, peut cohabiter avec des formations d'ingénieurs traditionnelles dans un même établissement ou former une entité à elle seule comme les six écoles de spécialisation "pure".

1. CTI (Commission des titres d'ingénieur) est un organisme indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les formations d'ingénieur, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et lemétier d'ingénieur en France et à l'étranger.

TABLEAU 1 – Élèves en formations d'ingénieurs (classique ou de spécialisation) en 2009-2010

Type d'écoles			Nombre d'établissements principaux (2)	Nombre d'écoles ou d'implantations géographiques (2)	Effectifs
Écoles publiques MESR (1)	Internes ou rattachées aux universités	Écoles internes aux universités	38	55	18 318
		Écoles rattachées aux universités	15	15	7 195
		TOTAL	**53**	**70**	**25 513**
	Externes aux universités	Instituts nationaux polytechniques	3	21	10 330
		Universités de technologie	3	5	7 408
		INSA	5	6	10 847
		Écoles centrales	5	6	5 632
		Autres écoles publiques MESR	10	21	8 793
		TOTAL	**26**	**59**	**43 010**
Écoles autres ministères de tutelle (PU/PR)		Agriculture	8	12	4 791
		Défense	9	10	4 080
		Économie, finances, Ville de Paris, Santé	4	4	748
		Industrie	7	8	3 228
		Équipement transport	5	5	1 610
		Télécom	3	5	1990
		TOTAL	**36**	**44**	**16 447**
Écoles privées		Écoles privées	**52**	**71**	**34 271**
		TOTAL	**167**	**244**	**119 241**

Source : MESR DGESIP-DGRI SIES - Système d'information SISE
(1) MESR : ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
(2) Écoles comptabilisées selon l'établissement principal (par exemple : Supelec Gif-sur-Yvette) ou selon l'implantation géographique (Gif-sur-Yvette, Cesson-Sévigné et Metz correspondent à trois implantations).
Le terme "école" correspond à l'implantation géographique où est inscrit l'étudiant, le terme "établissement principal" regroupe plusieurs implantations.

Créé en 1986 par la Conférence des grandes écoles (CGE), le mastère spécialisé n'est pas un diplôme à proprement parler, mais une formation labellisée. Les écoles rattachées à une université ou habilitées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) peuvent être autorisées à délivrer des diplômes nationaux de master (LMD) à leurs étudiants. Ces formations sont conçues pour permettre l'accueil d'étudiants étrangers. La création du master professionnel délivré uniquement par les écoles d'ingénieurs (habilitation par la Commission dite "Duby") a conduit certaines écoles à concevoir des formations spécifiques pour répondre à une demande étrangère.

Selon leur laboratoire de rattachement, les doctorants des écoles d'ingénieurs sont inscrits dans différentes écoles doctorales. Celles-ci peuvent être propres aux écoles d'ingénieurs mais aussi des lieux de collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, le plus souvent des universités. Des formations non habilitées comme les certificats d'écoles, les *masters of sciences*, ou d'autres diplômes (architecte…) viennent compléter l'éventail des formations. Nous ne prendrons en compte ici que les formations d'ingénieurs dites classiques ou de spécialisation évaluées par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et habilitées par le MESR, dans lesquelles sont inscrits 119 200 élèves en 2009-2010.

60 % des futurs ingénieurs sont formés par des écoles sous tutelle du MESR

119 200 futurs ingénieurs sont inscrits en 2009-2010 dans près de 250 écoles d'ingénieurs de Francemétropolitaine et des DOM[2] *(tableau 1)*. Le nombre d'écoles diminue ces dernières années suite à des regroupements, à l'image de Centrale Marseille, fruit de la réunion de trois écoles, et de la création du réseau Polytech. Celui-ci, formé en 2000, rassemble les

2. *Deux écoles d'ingénieurs n'ont pas "remonté" de fichier SISE.*

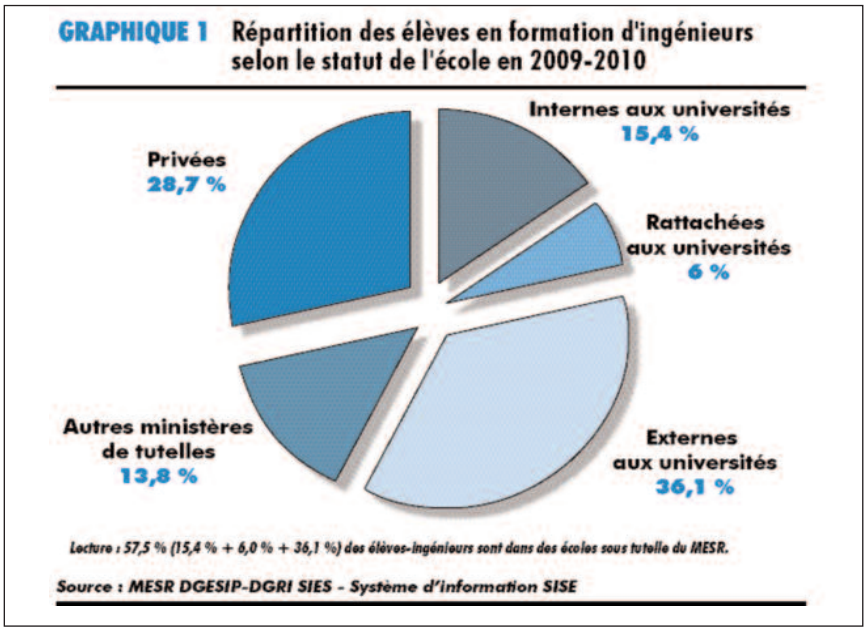

écoles polytechniques universitaires, elles-mêmes nouvellement formées suite à la fusion de plusieurs écoles d'ingénieurs au sein de l'université. Ces regroupements se sont accompagnés d'une remise à plat des programmes et d'une restructuration de leurs diplômes.

Le statut des écoles d'ingénieurs est assez diversifié ***(graphique 1)***. La majorité des futurs ingénieurs sont formés par des écoles sous tutelle du MESR (près de 60 %), plus du tiers de ces élèves suivant leur formation dans une école interne ou rattachée à une université. Les écoles externes aux universités et sous tutelle du MESR représentent le contingent le plus important en termes d'effectifs, en particulier les groupes des INSA (instituts nationaux des sciences appliquées) et des écoles internes ou rattachées aux instituts nationaux polytechniques. Près de 30 % des étudiants sont inscrits en écoles privées. Les écoles sous tutelle d'autres ministères représentent 14 % des effectifs des écoles d'ingénieurs.

Les durées de formation vont de trois à cinq ans

Trois grands types d'écoles d'ingénieurs existent :

- les écoles d'ingénieurs en cinq ans ou à préparation intégrée qui recrutent directemen après le baccalauréat. La scolarité est continue sur cinq ans ou se divise en deux années de cycle préparatoire intégré, assez théorique, et en trois ans de cycle ingénieur généraliste ou spécialisé ;
- les écoles d'ingénieurs recrutant majoritairement après une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ;
- les écoles d'ingénieurs proposant dans le même établissement des formations en trois ans et cinq ans.

Ainsi, 45 % des élèves sont formés dans des écoles en trois ans, 26,5 % dans des écoles en cinq ans et 25,9 % dans un établissement offrant des formations en trois et en cinq ans.

À côté de ces trois types d'écoles, il existe de nombreux cas particuliers : les quatre écoles des mines (Albi-Carmaux, Alès, Douai et Nantes), qui préparent en quatre ans au diplôme d'ingénieur après une année de CPGE, les formations de spécialisation qui donnent droit à un diplôme national de niveau "bac + 6" – très prisé des étudiants étrangers – se déroulent en un an pour les titulaires du diplôme d'ingénieur, et en deux ans pour les titulaires d'un diplôme de quatre années d'études supérieures.

Pour caractériser une population homogène, en tenant compte des différents types d'écoles, on définit dans la suite de l'étude le cursus ou cycle ingénieur, comme les trois années d'études menant au diplôme d'ingénieur pour les écoles en trois ans, ou de la troisième à la cinquième année pour les écoles post baccalauréat qui proposent un cursus en cinq ans. Le champ couvre donc les élèves inscrits entre "bac + 3" et "bac + 5", appelés "élèves-ingénieurs"[3]. Le cycle ingénieur constitue le socle des formations. 82 % des élèves-ingénieurs y sont inscrits, répartis équitablement entre les trois années. La sélection étant faite avant l'entrée en cycle

3. Les effectifs en première année des écoles ou formations de spécialisation en deux ans sont comptabilisés avec ceux inscrits à "bac + 5", le diplôme d'ingénieur des pécialisation étant lui reconnu à "bac + 6". Ces effectifs sont très faibles puisque ceux de l'année diplômante représentent 0,4 % des formations ingénieurs.

d'ingénieur, les déperditions sont minimes et se résument à quelques redoublements, abandons ou autres orientations.

Près de 50 % des élèves des écoles publiques relevant du MESR suivent une formation d'ingénieurs en trois ans (après une CPGE ou un titre équivalent). Ce pourcentage atteint les trois quarts pour les écoles sous tutelle d'un autre ministère. Elles se caractérisent par des formations d'ingénieurs (niveau bac + 5) dispensées pour l'essentiel en trois ou quatre ans. De ce fait, elles n'ont pratiquement pas d'effectifs en cycle préparatoire. Elles offrent la quasi-exclusivité des formations de spécialisation. Les effectifs des écoles privées se répartissent pour un tiers dans chacune des durées de formations proposées (trois ans, cinq ans ou les deux).

Femmes et hommes se partagent différemment les domaines de formation

Tous les étudiants font l'acquisition d'un socle de connaissances scientifiques fondamentales en tronc commun. Viennent ensuite les années de professionnalisation où les élèves choisissent un domaine parmi plusieurs proposés. C'est à partir du diplôme qu'est défini le domaine de formation. Ainsi, l'éventail des domaines est assez large, même si un tiers des élèves-ingénieurs appartiennent à "ingénierie et techniques apparentées" ou "industrie de transformation et de production". D'autres domaines émergent comme la mécanique, l'informatique, l'agriculture et l'électronique-électricité où chaque secteur mentionné représente 10 % des élèves-ingénieurs. Le domaine des sciences appliquées englobant les sciences physiques, mathématiques, statistiques, chimie, génie des procédés et sciences de la vie concerne également 10 % d'élèves-ingénieurs.

Malgré un vivier important (47 % des bacheliers S sont des filles, avec des taux de réussite supérieurs à ceux des garçons), la part des filles dans les écoles d'ingénieurs n'est que de 27,3 %. Bien que faible, ce pourcentage n'a cessé de progresser, passant de 23 % en 2000 à 25,6 % en 2005.

La présence des femmes reste cependant très inégale selon le domaine de formation[4]. Elles sont proportionnellement plus nombreuses dans les formations de l'agriculture (59 %), notamment en traitement des produits alimentaires (71 %), en production agricole et animale (66 %) et en agriculture (52 %). Elles atteignent 48 % en sciences appliquées, principalement en sciences de la vie (75 % mais avec des effectifs très faibles) et en chimie et génie des procédés (59 %). Ces domaines ont largement leurs faveurs alors que des domaines comme l'ingénierie et techniques apparentées, l'industrie de transformation et de production, l'informatique, la mécanique, l'électronique et l'électricité, qui représentent 66 % des effectifs, conservent une forte prédominance masculine.

Les trois disciplines les plus masculinisées sont les services de transport (85 %), l'informatique (84 %) et l'électronique-électricité (83 %).

70 % des inscrits en première année d'écoles post-baccalauréat sont des bacheliers de l'année

En regroupant les élèves des deux premières années des écoles post baccalauréat, que ce soit sous l'appellation cycle préparatoire intégré ou assimilé[5], nous comptabilisons 21 200 étudiants répartis équitablement dans les deux années. Les nouveaux bâcheliers qui intègrent une école d'ingénieurs dès l'obtention de leur diplôme

4. *Nomenclature utilisée : la classification internationale type de l'éducation (CITE) a été conçue par l'UNESCO pour constituer un instrument de classement permettant de rassembler, de compiler et de mettre en forme les statistiques éducatives tant dans les différents pays que sur le plan international.*

5. *Il s'agit des deux premières années des écoles d'ingénieurs ayant un seul cycle en cinq ans.*

représentent 70 % des élèves inscrits en première année.

L'accès aux écoles d'ingénieurs reste essentiellement réservé aux élèves titulaires d'un baccalauréat scientifique. 96 % des nouveaux bacheliers inscrits en école d'ingénieurs ont eu un baccalauréat S, 3 % un baccalauréat STI (sciences et technologies industrielles).

Ne se limitant plus aux nouveaux bacheliers mais à l'ensemble des élèves de première année de cycle préparatoire, la proportion de bâcheliers S diminue (89 %) en raison des entrées par dispense ou équivalence[6]. À titre de comparaison, la part de bacheliers scientifiques parmi les élèves de première année du cycle ingénieur (niveau bac + 3) est de 84 %, les 5 points en moins se reportant auprès des admis par dispense-équivalence ou auprès d'autres bacheliers.

Des admissions en parallèle à tous les niveaux : 15% des entrants en première année de cycle ingénieur sont titulaires d'un DUT

Les deux principaux niveaux d'entrée dans les écoles d'ingénieurs se situent en première année du cycle préparatoire pour les écoles post baccalauréat en cinq ans (27 %), et en première année du cycle ingénieur pour les écoles en trois ans (61 %). En toute logique, le baccalauréat ouvre la voie aux écoles post-bac, en sachant qu'une sélection est opérée à l'entrée. 80 % des nouveaux entrants en première année de cycle préparatoire sont titulaires du baccalauréat, les autres ont souvent fait une à deux années d'enseignement supérieur sans réussite diplômante.

Si la voie d'intégration des écoles d'ingénieurs la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles, des admissions sur titre dans les écoles d'ingénieurs s'effectuent à tous les niveaux (de bac + 2 à bac + 4). L'essentiel de ces admissions se fait à bac + 2. Elles visent

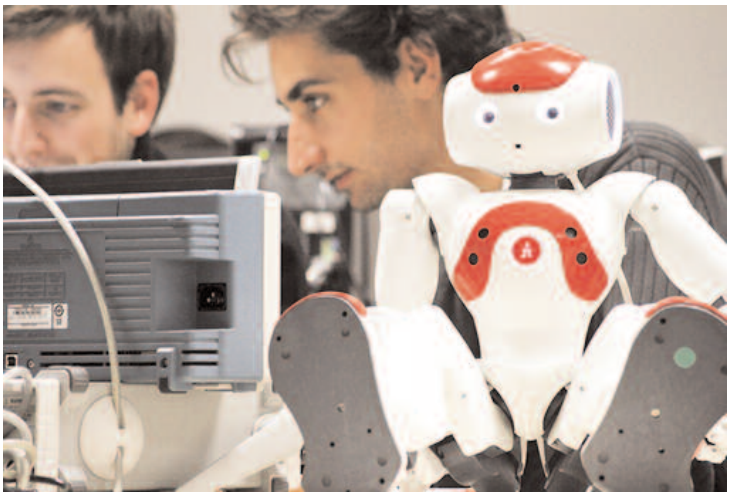

alors des diplômés de DUT ou des sortants de L2 – et, dans une moindre mesure, les BTS et les DEUST – pour une intégration au même niveau que les élèves de CPGE, soit en première année du cycle ingénieur pour un cursus en trois ans. À ce niveau, 60 % des nouveaux entrants viennent d'une CPGE, 22 % d'un diplôme à "bac + 2", dont 15 % pour les seuls DUT.

La proportion d'étudiants étrangers augmente avec le niveau d'études. De 12 % en première année du cycle ingénieur, elle atteint 14 % en deuxième ou troisième année et même 24 % pour les élèves-ingénieurs des formations de spécialisation (après un diplôme d'ingénieur). 13,4 % des élèves-ingénieurs ("bac + 3" à "bac + 5") sont de nationalité étrangère, pourcentage supérieur à celui des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur (12 %). Ainsi, les admissions en deuxième ou troisième année du cycle ingénieur relativement faibles (respectivement 6 % et 2 % des entrants en formation d'ingénieurs) sont majoritairement le fait d'étudiants étrangers diplômés de leur pays d'origine (un étudiant sur deux à "bac + 4", un étudiant sur trois à "bac + 5"), le complément correspondant aux diplômés de L3-M1 (licence, master 1).

Plus de 28 000 diplômes décernés en 2009

28 300 diplômes d'ingénieurs ont été décernés au titre de l'année 2008-2009. Parmi ces diplômes, 475 (soit 1,7 %) sanctionnent une à deux années de spécialisation, à la suite d'un cycle d'ingénieur ou d'un troisième cycle universitaire.

Pour la première fois, le nombre de diplômes d'ingénieurs délivrés décroît par rapport à l'année précédente (d'environ 400 diplômés, soit - 1,3 %). Cette légère baisse des diplômés est directement en relation avec les flux d'entrants des années 2004 dans les écoles en cinq ans et 2006, dans les écoles en trois ans.

Sur cette période, les entrants ont été moins nombreux : 550 entrants de moins entre les rentrées 2006 et 2003.

La répartition des diplômés par secteur reflète celle des effectifs. Plus de la moitié des diplômes (58,3 %) provient d'une école publique sous tutelle du MESR, près d'un cinquième (17,7 %) vient d'une école relevant d'un autre ministère, et un quart (24 %) est délivré par des établissements privés.

En 2009, 27 % des diplômes sont délivrés à des femmes, pourcentage en hausse par rapport à ceux de 2004 (24,7%). Elles sont les plus nombreuses dans les écoles publiques relevant d'un ministère autre que le MESR (34,8 %), et majoritaires dans les écoles sous tutelle du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche où elles représentent 60,8 % des diplômés.

6.. *Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, ESEU A ou DAEU A, ESEU B ou DAEU B.*

Édition : DEPP-DVE
61-65, rue Dutot
75732 PARIS Cedex 15
depp.diffusion@education.gouv.fr

Les journées de l'Amitié 2011 sur un autre rivage

La Côte d'Azur

Mon final de compte rendu des traditionnelles Journées de l'Amitié 2010 vous promettait un autre rivage. Alors cette année 50 amis ont pris la direction plein sud pour découvrir ou redécouvrir pour la plupart la côte méditerranéenne de Toulon à Bormes-les-Mimosas.

Le groupe des participants aux journées de l'amitié

Le jeudi 26 mai 2011,

nos amis et organisateurs Anne-Marie et Gérard LEYDET nous accueillaient à l'Hôtel Vacanciel "La Valérane" à Carqueiranne tout proche de Hyères.

Dès 17 heures se tenait l'assemblée générale statutaire de France Intec pendant que les épouses partaient à la découverte de la presqu'île de Giens.

Ravies des premiers moments passés, elles nous rejoignaient pour un cocktail de bienvenue bien apprécié, nos deux Jean-Pierre (COINTAULT et PANGAUT) arrosant leurs Palmes Académiques.

Le vendredi,

après passage devant la cité antique d'Olbia, le Hyères médiéval et le Hyères du XIXe nous montrent l'évolution d'une ville dédiée au Tourisme et aux palmiers.

Le matin au travers des ruelles médiévales et des cuberts, nous déambulons de la Porte Massillon à la Tour des Templiers, de la Collégiale Saint-Paul à la Maison Renaissance, de la Porte Saint-Paul au Parc Saint-Clair et à son castel. La traverse Paradis nous fait découvrir de remarquables habitations romanes. De plus l'ensemble de la haute ville rassemble de nombreux fragments des habitations du Moyen Age : portail en plein cintre, façades et portes sculptées des XIIIe et XIVe siècles.

Le Hyères du XIXe, parcouru en car, atteste de son essor par de riches constructions bordant des promenades plantées de palmiers : pour ne citer que Hôtel de Ville, Poste, Villa Godillot, Villa Mauresque, Villa Tunisienne et Casino. Plus de 7 000 variétés de palmiers sont plantés à Hyères.

L'après-midi, le car nous emmène à Solliès-Ville pour voir le Musée du vêtement provençal, situé dans un ancien moulin à huile construit en 1792. Plus de 200 vêtements de femmes, d'hommes, d'enfants et accessoires de la vie quotidienne sont exposés. Ils montrent les différences sociales allant du costume de la paysanne (la païsano), à l'artisane (artisano), à la bastidane, femme du ménager propriétaire de ses terres (la bourgeso). C'est la qualité du textile qui fait la différence. A noter la robe de la mariée qui en Provence avant 1850 n'était pas blanche mais de couleur verte-olive.

Nous visitons ensuite l'église Saint-Michel, une curiosité avec deux piliers centraux de 13 mètres de haut : ce serait une ancienne salle dont les nefs égales étaient reliées au château des Forbin. A l'intérieur, nous remarquons les orgues, l'Autel-retable du Rosaire et le Retable Saint Roch.

Anne-Marie et Gérard LEYDET, nos deux bienveillants et talentueux coordinateurs pour l'organisation de ces journées

Nous quittons le village de Solliès-Ville, perché au pied du Coudon et dominant la vallée du Gapeau non sans avoir fait une photo du Groupe.

Nous nous retrouvons endimanchés pour le repas de Gala au Restaurant "Le Verger des Kouros" situé dans l'arrière pays à Cuers. En préambule Jean-Pierre Pangaut retrace l'histoire de France BTS qui il y a 20 ans a vu le jour. Puis sont honorés Guy Szymoniak, Henri Blin, Jean Floquet, Jean-Pierre Pangaut, Gérard et Anne-Marie Leydet.

La table et les mets très fins choisis avec soin par Anne-Marie vont rester dans nos mémoires. Nos compliments Anne-Marie.

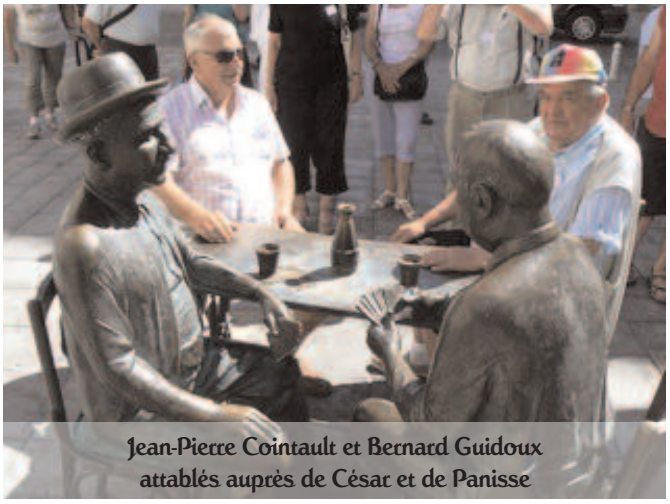

Jean-Pierre Cointault et Bernard Guidoux attablés auprès de César et de Panisse

Le samedi 28 mai,

nous prenons la direction de la corniche des Maures et celle de Bormes-les-Mimosas.

Quelle magnifique image ensoleillée ! Avec ses vieilles maisons de tuiles roses, étagées à flanc de colline, ses ruelles en pente, ses venelles, ses cuberts, ses placettes, ses fontaines, les vestiges de ses remparts et les imposantes ruines de son château, la cité du mimosa nous charme. Mais son patrimoine floral ne s'arrête pas là : une profusion de variétés florales et plantes extraordinaires originaires du Mexique, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Inde et Chine s'épanouissent avec excellence (on dit plus de 700 espèces). Elevée au titre de village fleuri "4 fleurs" depuis 1970, Bormes-les-Mimosas domine la plaine Bénat. Du point le plus haut du village, nous contemplons Le Lavandou, les îles Porquerolles et Port-Cros et les Maures.

Ensuite un bon déjeuner en plein air à la "Ferme des Janets" avec des hôtesses très souriantes contente nos estomacs en attendant plus tard la dégustation d'un Côte de Provence.

La Cave du Château Maravenne à La Londe-les-Maures nous permet de déguster, choisir et de succomber après avoir visité le musée des automates reprenant les différentes activités de la vigne.

Le dimanche,

le car prend la direction de Toulon, Préfecture du Var. Sa découverte se fait en petit train et en catamaran "La Côte d'Azur". Nous admirons sa rade, la plus belle d'Europe.

Le petit train

Nous avons longé l'arsenal militaire et les bâtiments de la Marine Nationale, vu la base navale, le cimetière marin, dernier mouillage des navires en fin de vie, le port de la Seyne sur Mer, la baie du Lazaret et ses parcs à moules, les fortifications (Eyguillette, Balaguier, Saint Louis, Tour Royale) et enfin la longue digue qui ferme la rade à l'est.

Après un déjeuner sur le port, nous terminons la visite de Toulon à pied ; nous flânons dans le vieux Toulon et admirons dans les ruelles calmes en ce dimanche après midi les façades jaunes et roses ; nous découvrons aussi la "haute ville " avec ses monuments haussmanniens datant de Napoléon III *(le baron Haussmann fut Préfet du Var au milieu du XIXe siècle).*

Nous applaudissons deux enfants célèbres de Toulon : Félix Mayol, mélodiste et père du célèbre "Viens Poupoule" qui a légué en 1920 à la ville de Toulon un stade, temple du Rugby, mais également Jules Muraire dit RAIMU, célèbre héros de la "Trilogie"de Pagnol.

Enfin nous acclamons Jean-Pierre Cointault et Bernard Guidoux qui ne résistent pas à s'asseoir auprès de César et de Panisse pour jouer la fameuse partie de cartes.

Le lundi 30 mai

nous nous quittons en prenant rendez-vous l'année prochaine pour une destination "qui sait" montagne et campagne.

Toutes nos félicitations à Anne-Marie et Gérard pour l'organisation sans faille sous la houlette de Jean-Pierre Pangaut et pour leurs commentaires très appréciés dignes de guides professionnels. Ce sont trois merveilleux organisateurs que nous remercions de nous avoir tant gâtées par de tendres attentions.

Amicales pensées de Bourges avec le verre de rosé à la main, le célèbre breuvage local qui nous fait voir la vie en rose et nous "fendre le cœur"

Michèle RICHARD

Légende

HALLOWEEN

ou *la fête de Samain*

par **Pierre GRAIN**
Président "Association Renaissance et Culture"

Un grand tapage se fait de plus en plus autour de cette fête païenne qui nous vient des Etats-Unis. Mais peu de gens connaissent le sens initial de cette manifestation devenue très populaire. Tout au plus on avance qu'elle est d'origine celtique ou plus précisément Irlandaise.

Le mot HALLOWEEN comprend deux parties :

Hallow
qui dérive de l'ancien mot saxon "halgian" qui signitie faire saint/considérer comme Saint.
En anglais moderne, comme équivalent on trouve "holy". Hallow est donc une forme intermédiaire de "holy" et c'est tellement vrai que longtemps la fête de la Toussaint s'appelait "All Hallows' Day" avant de devenir "All Saints' Day".

een
est la contraction de "even" qui en langage poétique veut dire "tombée du jour".

Donc le sens de Halloween s'éclaire et signifie "soirée" qui précède "all Hallows' Day" et pour nous "veillée de la Toussaint".

C'est essentiellement en Irlande que l'on retrouve les racines des traditions celtiques et Hallowen nous est revenue des États-Unis où cette fête fut relancée par de irlandais émigrés.

Les anciens Celtes, vus avec nos yeux d'aujourd'hui, vivaient dans un monde que l'on peut qualifier d'étrange et en tout cas hermétique pour les êtres matérialistes que nous sommes devenus. Cela tenait à une conception du monde qui apparaissait double. Il y avait d'une part leur vie courante allant de la naissance à la mort et d'autre part, le monde à la fois sans espace et sans temps. Ces deux mondes étaient habités par des populations qui ne vivaient pas en harmonie. Mais surprise, ces deux mondes, l'un naturel et l'autre surnaturel n'étaient pas étanches l'un par rapport aux autres et le franchissement de la ligne n'était pas sans risque grave pour les humains.

Selon la légende, l'Irlande était habitée par le peuple des "Tuatha", race de dieux et demi-dieux qui furent vaincus par le peuple des "Fils de Mil". Bannis, les "Tuatha" entrèrent dans le sol d'où ils sortaient, de temps en temps, sous forme de petits êtres monstrueux, pour tracasser les ???

Leur caractéristiques était d'être toujours nains et affreusement difformes. En Bretagne, on leur donna, selon la région, différents noms : Korrigan, Boudig, Lutun, Polpegan, Poulpig, Bugel-oz, Danser-noz, Nozigan, etc. En dehors des noms qui rappellent la nuit, celui qui paraît le plus caractéristique est sans doute celui que l'on connaît le plus en Trégor : "Kornandon" qu'il faut lire "Korr an andon" soit le nain de la source. La lutte des humains contre ces poisons souterrains prenait la forme de tintamarres nocturnes pour effrayer ces êtres malfaisants.

Dans leur domaine souterrain appelé le "Sid", d'un mot voulant dire paix, les "Tuatha" menaient une vie idyllique. Le temps n'existait pas pour les "Tuatha" car ils étaient immortels.

Toutefois, l'attrait pour l'éden des "Tuatha" ne cesser de hanter les humains malgré les dangers. Une aventure terrible est contée dans la légende "Imram Brain" d'un humain qui avait réussi à rejoindre le "Sid" et qui, n'ayant pas vu passer le temps, voulut revenir dans sa patrie sur terre mais à peine y avait-il mis les pieds, qu'il se délité instantanément en poussières, parce que en une fraction de seconde, il avait parcouru le temps écoulé depuis son départ, soit des siècles.

La "fenêtre" à destination du "Sid", se situait selon le mythe gaélique, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre. C'est-à-dire dans la nuit de la fête de Samain, qui était le premier jour de l'année celtique.

Les Celtes considéraient qu'il y avait, dans la nuit précédant le 1er novembre, un laps de temps, celui de la nuit qui était si l'on peut dire neutralisée, située hors du temps. Pendant cette courte période, la frontière entre les deux mondes était ouverte mais il convenait pour s'attirer la bonne grâce des "Tuatha", d'offrir un tribut au monde souterrain des dieux par prélèvements sur le fruit de la saison féconde qui s'achève.

L'année celtique était divisée en deux moitiés, une sombre et une claire. La saison claire commençait le 1er Mai, le jour de la fête de Beltaine, celle du dieu Bélénos alors que la saison sombre commençait le 1er Novembre, le jour de la fête de Samain qui était placée sous le signe du gui, symbole d'immortalité.

Deux autre fêtes étaient intercalées : la fête d'Imbolc, qui signifie purification rituelle, située le 1er février, célébrait la fin de l'hiver et la fête de Lugnasad, célébrée le 1er août qui était la fête des moissons et saluait le début de l'automne.

Halloween n'est pas autre chose que la reprise de la fête de Samain et de ce fait, plonge extrêmement loin dans les profondeurs de la culture de l'occident européen. C'est la plus grande fête des "enfants de la nuit". C'était sans doute un peu la fête de l'immortalité puisqu'elle se situait dans un laps de durée d'un atemporel asbolu qui était supposé permettre aux habitants de la surface de communiquer avec ceux du "Sid" et réciproquement.

Pour Rome, il convenait de substituer, aux anciennes pratiques, des rites christianisés et pour cela insister sur les points de convergence. Il en existait un d'importance portant sur l'immortalité de l'âme et en conséquence sur le culte dû aux morts. Il ne fait aucun doute que l'immortalité de l'âme sensibilisait les Celtes.

Livres

LAVOISIER

14, rue de Provigny - 94236 Cachan Cedex

Tél. 01 47 40 67 00 - Fax. 01 47 40 67 02

www.Lavoisier.fr - info@Lavoisier.fr

Contact Presse : Ana Ars
Tél. : +33(0)1 47 40 67 63
Fax : +33(0)1 47 40 67 02
E-mail : ars@Lavoisier.fr

Sûreté de fonctionnement des équipements et calculs de fiabilité - Gilles Lasnier

Une entreprise qui souhaite optimiser le fonctionnement de ses équipements doit pouvoir à tout moment analyser les risques et la fiabilité de ses systèmes.

Cet ouvrage expose l'Analyse Préalable des Risques (APR), l'Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité (AMDEC) et les principaux calculs de fiabilité utilisés par les ingénieurs des secteurs industriels chargés de l'optimisation.

Sûreté de fonctionnement des équipements et calculs de fiabilité propose l'utilisation du logiciel STATISTICA pour les calculs de fiabilité, le tracé de graphiques et autres indicateurs. De nombreux exemples et des calculs détaillés permettent de comprendre et d'appliquer la fiabilité dans le secteur industriel : lois continues (loi normale, loi exponentielle, Weibull, log-normale) et lois discrètes (loi binomiale, loi de Poisson).

Cette étude originale offre un approfondissement des thématiques essentielles de la fiabilité des équipements dans toute entreprise visant l'objectif Six Sigma. Elle s'adresse aux techniciens et ingénieurs des services qualité, fiabilité et maintenance des entreprises industrielles ainsi qu'aux enseignants et étudiants des écoles d'ingénieurs.

Fiabilité et maintenance des matériels industriel réparables et non réparables

Collections Sciences du risque et du danger

Henri Procaccia - Éric Ferton - Marc Procaccia

Synthèse des nouvelles théories développées dans le domaine de la fiabilité et de la maintenance industrielle, cet ouvrage analyse et compare les modèles de maintenance les plus couramment utilisés jusqu'à présent avec les modèles plus récents à réduction arithmétique d'âge (ARA), ou à réduction d'intensité de défaillance (ARI), ainsi que les modèles bayésiens utilisant le retour d'expérience et une expertise très riche mais souvent ignorée.

Il présente notamment les outils logiciels associés à ces modèles en explicitant les éléments théoriques et pratiques pour les élaborer. Il montre comment choisir le modèle de maintenance le plus approprié en fonction du retour d'expérience disponible, et notamment l'intérêt et les limites des modèles disponibles à partir de nombreux exemples issus de différentes industries : l'énergie, l'automobile, l'aviation, le transport… Il aide ainsi à définir les meilleures procédures d'optimisation de la maintenance des matériels et systèmes industriels.

Véritable guide pratique, ***Fiabilité et maintenance des matériels industriels réparables et non réparables*** s'adresse à tous les spécialistes de la sûreté de fonctionnement et de la maintenance des matériels et systèmes chargés d'assurer la sécurité et la disponibilité d'installations industrielles, en particulier aux responsables de ces installations, à leurs concepteurs et leurs exploitants, aux consultants, aux étudiants des écoles techniques et des écoles d'ingénieurs ainsi qu'aux universitaires. Il constitue également un support très important pour la recherche à venir dans le domaine de la maintenance.

Lorsque le pape Damase initia le culte des Saints de tous les saints à la fin du IVe siècle, les Celtes ne furent pas choqués. Le choix de Saint Patrick de la religion catholique entraîna un mouvement important de conversion dans l'île d'Irlande. Ce fut le Pape Grégoire II, ou VIIIe siècle, qui fixa au 1er novembre la fête de la Toussaint ce qui finit de faire perdre à la fête de Samain son sens initial.

Aujourd'hui que des émigrés irlandais aient voulu aux États-Unis marquer leur identité et leurs singularité dans le nouveau monde ne doit pas étonner. La citrouille et les masques ne sont là que comme réminiscence de lointaines pratiques. De toute façon, la réjouissance populaire est une nécessité dans le monde des "Fils de Mil".

Les antennes dans les réseaux de téléphonie mobile

Ingénierie des sites d'antennes - ***Bruno Delorme***

Depuis une vingtaine d'années, les antennes des réseaux de téléphonie mobile ont connu un développement industriel important avec l'arrivée des GSM chez les opérateurs agréés et l'augmentation des réseaux cellulaires privés. Les constructeurs se sont donc adaptés à ces nouveaux besoins en développant une grande variété d'antennes nouvelles. Pour les techniciens et les ingénieurs impliqués dans leur installation et leur maintenance, cela nécessite la maîtrise de connaissances de plus en plus complexes.

Fruit d'une expérience de 35 ans dans les radiocommunications, ***Les antennes dans les réseaux de téléphonie mobile*** est le premier ouvrage technique intégralement consacré à tous les types d'antennes de ces réseaux. Véritable support technique, il aide à la bonne conduite de l'ingénierie des sites devenue insdispensable pour obtenir des réseaux de bonne qualité dans un environnement radioélectrique perturbé par des fréquences parasites dues aux multiples émetteurs présents.

Le lecteur y trouvera :

- un rappel des connaissances de base sur les antennes : onde électromagnétique, rayonnement de l'antenne, paramètres, bandes de fréquences utilisées ;
- une présentation détaillée du fonctionnement et des caractéristiques des différents types d'antennes ;
- des conseils d'optimisation pour l'installation de sites d'antennes : couplage des antennes au pylône et entre elles, antenne panneau pour les réseaux cellulaires, différents types de filtres, couplage de plusieurs émetteurs-récepteurs sur une même antenne ;
- une méthode d'étude de l'environnement radioélectrique des sites d'antennes ainsi que les moyens de protection contre les fréquences parasites.

Cet ouvrage est un véritable guide pratique à l'usage des ingénieurs et techniciens travaillant sur les réseaux de téléphonie mobile. Il intéressera également les fournisseurs d'équipements radiocommunications, les intégrateurs de réseaux et les opérateurs de réseaux publics et privés.

Elles bougent

Femmes et industrie

Enquête "Un regard féminin sur l'Industrie" de l'association "Elles bougent". Des femmes bien dans leurs postes !

A l'occasion de la première semaine de l'Industrie du 4 au 10 avril 2011, l'association "Elles bougent" dévoile les résultats de son enquête "Un regard féminin sur l'Industrie" réalisée auprès de 361 femmes ingénieures, membres de l'association. Enseignements majeurs de ce baromètre : les femmes ingénieures sont heureuses dans leur travail, aiment le contexte international de leur métier, et ont confiance en l'avenir. Ainsi, 95 % des femmes sont satisfaites de leur parcours professionnels, 70 % d'entre elles ont déjà travaillé à l'étranger ou souhaitent y partir. Elles ont confiance en l'avenir de leur secteur, mises à part celles en poste dans le secteur automobile qui ont des doutes sur l'avenir à long terme de la filière. Le secteur de l'énergie et en particulier celui des énergies renouvelables incarne le secteur industriel le plus prometteur pour la prochaine génération. Des résultats positifs à une nuance près : 62 % des 31-65 ans déclarent avoir été discriminées professionnellement, au moins une fois en tant que femmes.

Si les industriels anticipent un besoin accru d'ingénieurs dans les années à venir, ils souhaitent notamment féminiser leurs équipes, mais les candidates ne sont pas au rendez-vous en nombre suffisant. En moyenne, 15 % des effectifs techniques des secteurs industriels sont des femmes, au niveau ingénieures et techniciennes. *"Notre enquête confirme une grande confiance des femmes dans leur carrière professionnelle, comme dans leur secteur. C'est important de faire véhiculer ce message notamment auprès des jeunes filles, pour leur donner envie d'en savoir plus sur la diversité des métiers d'ingénieurs et susciter un intérêt pour l'Industrie au moment de l'orientation ; c'est ainsi qu'on pourra faire avancer les choses »* développe Marie-Sophie Pawlak, présidente de l'association ***"Elles bougent"***.

Femmes ingénieures : qui êtes-vous ?

Les femmes interrogées sont devenues ingénieures par goût pour les sciences et la technique (66 %) et pour les perspectives de carrière et la diversité des métiers (59 %). Elles sont en majorité diplômées d'un niveau bac+5.

Un secteur industriel choisi et voulu pour 66 % d'entre elles. Elles sont originaires à 54 % de l'industrie des transports et à 44 % du secteur de l'énergie. Dans l'Industrie, les fonctions les plus représentées par les femmes sont la R&D / Etudes / Conception (28 %), le Management de projet (23 %) et l'Ingénierie Conseil (13 %). Les ingénieures sont des femmes à responsabilité ; 56 % sont cadres sans équipe, 30 % encadrent une équipe, 7 % occupent un poste de direction, alors que seulement 7% d'entre elles n'ont pas le statut cadre. Elles perçoivent un salaire moyen de 55 k€ (fourchette de 30 à +80 k€). L'enquête brise au passage quelques clichés, ainsi elle nous dévoile que si 55 % des femmes ingénieures sont mères de famille, seulement 14 % travaillent à temps partiel.

"Les femmes démontrent ainsi que, pour elles, conjuguer vie professionnelle et vie familiale n'est pas un problème, et qu'elles sont championnes en terme d'organisation. On voit que l'Industrie, qui recherche des profils féminins, peut réellement offrir de beaux parcours aux femmes, avec des perspectives de carrière à l'international et de hauts salaires", explique Marie-Sophie Pawlak.

Quel regard porte les femmes ingénieures sur leur métier ?

Entre confiance et doute sur le thème de l'égalité professionnelle, 1 femme sur 2 confie avoir foi dans son entreprise pour promouvoir des femmes à des postes de direction, mais 76 % croient à l'évolution de leur propre carrière. D'autant que 97 % sont convaincues que la mixité dans les métiers de l'Industrie est importante. Pour elles, les qualités requises, pour réussir au poste d'ingénieur, sont la rigueur et l'organisation, un attrait pour les sciences et la technique et de la curiosité.

L'international : un atout bien identifié du secteur industriel et mis en avant par les femmes ingénieures

Tous les grands projets de développement se font au sein d'équipes pluridisciplinaires et internationales.

Sur les 361 femmes interrogées, 70 % ont déjà travaillé à l'étranger ou souhaitent y partir dans le futur, prouvant ainsi leur mobilité, contrairement à certaines idées reçues. Plus de 8 femmes sur 10 pensent d'ailleurs que l'avenir professionnel de la nouvelle génération se jouera à la fois en France et à l'étranger. Et pour elles, La Chine, l'Inde et le Brésil arrivent en tête des pays qui comptent le plus d'opportunités en matière d'avenir industriel.

Industrie et avenir :

L'énergie, avec le défi des énergies renouvelables, et les transports, avec les solutions de mobilité durable, sont les secteurs plébiscités par les femmes de l'Industrie, comme secteurs porteurs d'avenir et de croissance.

- **Pour information :** L'Enquête "Un regard féminin sur l'Industrie" est disponible sur demande.

A propos de l'association "Elles bougent"

Créée en 2005, l'association ***"Elles bougent"*** a pour mission de faire découvrir les métiers passionnants d'ingénieures et techniciennes de l'automobile, de l'aéronautique, du spatial, du transport ferroviaire, du maritime et de l'énergie. Lycéennes et étudiantes en filières scientifiques et technologiques, femmes ingénieures en activité, entreprises, écoles, universités, toutes peuvent rejoindre l'association et profiter des ses initiatives.

www.ellesbougent.com

22e Salon International Technologique du Travail de la Tôle

du mardi 23 au samedi 27 octobre 2012
à HANOVRE en Allemagne

EuroBLECH 2012 : Succès durable dans un marché mondial

La réservation des stands pour **EuroBLECH 2012**, le **22e Salon International Technologique du Travail de la Tôle** a déjà commencé.

Ce salon qui se tiendra du **23 au 27 octobre 2012 à Hanovre** en Allemagne occupera huit des halls du Parc des Expositions de Hanovre : les halls 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 27.

La brochure exposants, publiée en cinq langues, est désormais disponible et comporte des informations importantes pour les sociétés qui sont intéressées à participer au plus important salon commercial international pour le secteur du travail de la tôle.

Avec un total de 1 455 exposants issus de 43 pays et 61 500 visiteurs en provenance de 98 pays, EuroBLECH 2010 a été plus international que jamais et a couvert un espace d'exposition net de 78 600 m². EuroBLECH est audité par FKM, Société pour le contrôle volontaire des statistiques des salons et expositions.

Le salon a connu une augmentation au-dessus de la moyenne du nombre de visiteurs venant de pays autres que l'Allemagne, en particulier d'Asie, d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient. EuroBLECH reflète par conséquent le développement général d'une orientation plus internationale que jamais de ce secteur industriel.

Publié par : **Susanne NEUNER**, Directrice des relations publiques

Bureau de presse
EuroBLECH,
MACK BROOKS Exhibitions,

Romeland House, Romeland Hill,
St Albans, Herts AL3 4ET,
ROYAUME-UNI

Tél. : +44 (0)1727 814400
Fax : +44 (0)1727 814401
E-Mail : **press@mackbrooks.co.uk**

En 2011, MIDEST met l'accent sur l'environnement et les nouvelles technologies

Du MARDI 15 au VENDREDI 18 NOVEMBRE

se déroulera,
au Parc des Expositions de PARIS NORD VILLEPINTE,

la 41e édition du MIDEST,

numéro un mondial des salons de sous-traitance industrielle.

Elle s'ouvrira dans un contexte qui mêle à la fois les inquiétudes (conséquences de la fin de la prime à la casse, augmentation des prix des matières premières, catastrophe japonaise…) et de réelles raisons d'espérer (redémarrage économique, mesures de soutien des différents pays, mise en place de filières…).

Au cœur des enjeux actuels, MIDEST lance de nouveaux développements pour accompagner les sous-traitants sur le salon, mais aussi tout au long de l'année.

L'édition 2011 bénéficiera ainsi, entre autres, de cinq nouveautés : le lancement des rendez-vous d'affaires b2fair, une offre de solutions issues de la transformation du bois, la création d'un Village Environnement & Services, celle d'un Trophée "Partenariat/Alliance" et une présence accrue sur le Web via différents outils communautaires (Twitter, hub Viadeo…) dans un objectif de croissance de la notoriété du salon.

Reed Expositions France - Division Industrie - 52-54, quai de Dion-Bouton - CS 80001
92806 PUTEAUX cedex - FRANCE - www.reedexpo.fr - Tél. +33 (0)1 47 56 52 34
Fax :+33 (0)1 47 56 21 40 - SAS au capital de 90 000 000 € - RCS Nanterre 410219 364
FR 92 410 219 364 - Une division de Reed Expositions

Conférences

LES COMITÉS SCIENTIFIQUE ET ORGANISATEUR :

→ ***"Une politique d'excellence scientifique. Un lieu d'échange et de rencontre de haut niveau offert aux chercheurs du monde entier"***, entretien avec Alain ROUSSET, *Président du Conseil Régional d'Aquitaine et Député de la Gironde.*

→ ***"Présentation de la 3e "Aquitaine Conférence sur les Polymères"***
par Georges HADZIIOANNOU
Président des "Aquitaine Conférences sur les Polymères 2011", et professeur de Chimie à l'Université Bordeaux 1 affecté au Laboratoire de chimie des polymères organiques.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES INTERVENANTS ET MODÉRATEURS

A l'initiative de son président Alain Rousset, la Région Aquitaine poursuit le cycle de **conférences scientifiques internationales de haut niveau**, sur deux disciplines pour lesquelles elle dispose de compétences reconnues : les polymères et les neurosciences.

Après le succès des deux premières éditions consacrées aux polymères, la 3e conférence aura lieu du 18 au 21 octobre 2011 à Arcachon-Palais des Congrès (France).

Cette session réunira **les meilleurs spécialistes mondiaux** afin qu'ils présentent leurs travaux de recherche les plus récents et échangent autour de concepts innovants… une démarche présentée par Georges Hadziioannou, Président des *"Aquitaine Conférence sur les Polymères 2011"*, Professeur de Chimie à l'Université Bordeaux I, affecté au Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques :

■ ***"Des conférences telles que nous les proposons à Arcachon favorisent les échanges et permettent véritablement à la recherche d'avancer. Les thèmes abordés sont à la pointe de la recherche au niveau mondial, mais ils sont aussi d'une grande actualité en Aquitaine. Cette session mettra donc en avant les forces de l'Aquitaine tant au niveau de la physique, la chimie, la physico-chimie… et intéressera donc particulièrement ses chercheurs, d'autant que les thèmes présentés sortent des "sentiers battus" et stimuleront l'esprit des auditeurs. L'enjeu que nous poursuivons est de conforter la recherche fondamentale tout en la poussant à créer et innover pour développer de nouveaux secteurs dans l'industrie actuelle, en électronique notamment. La Région Aquitaine l'a bien compris en soutenant Arkema, partenaire de CANOE, pour favoriser le développement des matériaux nanostructurés en France et en Europe à partir de la Région Aquitaine".***

Thème abordés lors des conférences :

- **Physique/chimie des polymères**
- **Chimie des polymères**
- **Matériaux polymères & énergie**
- **Polymères & sciences du vivant.**

Deux **sessions de posters** seront également organisées, avec remise de trois prix aux meilleures présentations par les Universités d'Aquitaine.

Conférence grand public

Jeudi 20 octobre
à 18 heures
au Palais des Congrès - ARCACHON

Quel habitat pour demain ?
Innover pour répondre aux défis énergétiques et environnementaux
par Didier ROUX,
Physicien, directeur de recherches et du développement chez Saint-Gobain, Membre de l'Académie des Sciences.

Informations complémentaires et inscriptions des congressistes dans la limite des places disponibles
http://conferences.aquitaine.fr

Contacts presse :
Canal Com, Noëlle ARNAULT
Tél. +33 (0)5 56 79 70 53
canalcom@club-internet.fr
Conseil régional d'aquitaine
Rachid BELHADJ
Tél. +33 (0)5 57 57 02 75 - 06 18 48 01 79
rachid.belhadj@aquitaine.fr

Dates et lieu :
Mardi 18, Mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 octobre 2011
Au palais des congrès d'Arcachon (Gironde)
Accès possible en avion *(l'aéroport international de Bordeaux-Mérignac est à 45 minutes d'Arcachon ou en train (plusieurs aller-retour quotidiens Pars-Arcachon en 3 h 45, plusieurs aller-retour quotidiens bordeaux-Arcachon)*
Inscriptions sur :
http://conferences.aquitaine.fr

Interlocuteurs :
Conseil Régional d'Aquitaine :
Pauline MÉRET
Tél. +33 (0)5 56 56 19 67
pauline.meret@aquitaine.fr
Comité scientifique :
aquiconf.polymers@enscpb.fr

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Carnet

Décès

Madame Yvette LATASTE,
Épouse de notre ami **Paul LATASTE**,
ancien Président de la Fédération Aquitaine Intec

Madame LEYDET,
Mère de notre ami **Gérard LEYDET** (Paris 64)

Francis LOURDEL (Ar 47)

Nécrologie

Roger NAUDIN
(Chalon-sur-Saône 48)
Président du Groupe Bourguignon de France Intec
Ancien membre du Conseil d'Administration
Médaille d'Argent et de Fidélité de l'Association

C'est avec beaucoup de tristesse que nous apprenons la disparition de notre ami Roger. Celui-ci avait notamment été une cheville ouvrière avec Henri BALLOT dans l'organisation du 60e anniversaire du lycée Niepce à Châlon-sur-Saône le 9 mars 1966, dont Monsieur Dominique Perben, Ministre de la fonction publique présida les cérémonies. Alain Sausse étant à l'époque Président de France Intec.

Il a jusqu'au bout maintenu une grande fidélité à notre association et nous conserverons le souvenir d'un camarade d'une extrême gentillesse et d'un grand dévouement.

OFFRES D'EMPLOI

France Intec

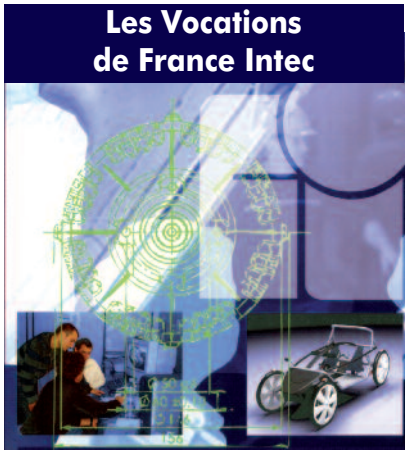

NOTRE IDENTITÉ

Fondée en 1895 autour des Ecoles Nationales Professionnelles, reconnue d'utilité publique en 1922 et placée sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, **l'Union Confédérale d'Ingénieurs et Techniciens "FRANCE INTEC"** dans sa forme présente regroupe les diplômés de l'enseignement technique supérieur BTS, DUT, Licence professionnelle, ingénieurs ou de formations équivalentes.
La confédération, dont le siège national est situé à Paris, s'appuie sur des fédérations régionales, des associations d'écoles, et des membres à titre individuel.

NOS BUTS

- Valoriser et promouvoir **l'enseignement technique et professionnel.**
- Développer des **partenariats** actifs entre les mondes de la formation et de l'entreprise.
- Entretenir les ***réseaux*** nécessaires pour aider nos adhérents en terme de qualification, d'orientation, de formation, de placement ou de promotion dans le cadre de l'entreprise.
- Représenter l'intérêt de ses adhérents auprès de l'État, des professions et des groupements français ou étrangers.
- Aider ses membres à compléter leur **formation** de base, et à valider les acquis par l'expérience (VAE)

NOS SERVICES

Un site internet www.france-intec.asso.fr regroupant les informations de l'association au niveau national et régional, ainsi que le service emploi.
Un magazine trimestriel "Le Monde de la Technologie" d'informations et d'échanges sur les professions et la vie associative.
Un annuaire clé des échanges relationels, amicaux ou professionnels entre les membres de l'association.

> *La Bourse je m'en fous, j'ai choisi la vie.*
> Guy Bedos

BULLETIN D'ADHÉSION à FRANCE INTEC et/ou d'abonnement à la Revue : *"Le Monde de Technologie" : année 2011*

- ❒ **ADHÉSION** avec accès à tous les services de l'Association, cotisation annuelle de **34 €** *(sans abonnement à la revue LE MONDE DE LA TECHNOLOGIE)*
- ❒ **ABONNEMENT annuel** à la revue "LE MONDE DE LA TECHNOLOGIE" **20 €** *(sans adhésion à FRANCE INTEC)*
- ❒ **ADHÉSION et ABONNEMENT** **53 €**

Règlement joint par chèque à l'ordre de FRANCE INTEC

➡ **Merci de compléter les renseignements ci-dessous :**

❒ Madame ❒ Monsieur ❒ Mademoiselle

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Fait à ..... le ..... signature

Bulletin à retourner à :
FRANCE INTEC
106, av. Félix-Faure - 75015 PARIS
Dès réception un questionnaire vous sera adressé afin de compléter les informations ci-dessus.
Ces renseignements feront l'objet d'un traitement automatisé, dans le respect de la loi du 6 octobre 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

BALLON AiR DE PARiS

Venez vivre une expérience unique à 150 mètres de haut à bord du plus grand ballon captif au monde. Vous découvrirez la capitale comme vous ne l'avez jamais vue !

25 % de remise sur présentation de cette publicité.
Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011

Parc André Citroën
75015 PARIS
Tél. 01 44 26 2000
www.ballondeparis.com